

**Objet** : Concours d'expression orale en langues modernes

**Réseaux** : CF/OS/LS

**Niveaux et services inspection** : secondaire province de Namur et du Luxembourg +

**Période** :

- A Monsieur le Ministre Président, membre du Collège de la Commission communautaire française, chargé de l'enseignement ;
- A Madame et Messieurs les Gouverneurs ;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres ;
- Aux Pouvoirs de tutelle des Communes ;
- Aux Directions et pouvoirs organisateurs des écoles secondaires organisées ou subventionnées par la Communauté française ;
- Aux Directions et Pouvoirs organisateurs des écoles de promotion sociale ;
- Aux Organes de représentation et de coordination des pouvoirs organisateurs ;
- Aux Directions des centres PMS organisés ou subventionnés par la Communauté française ;

**Pour information :**

Au service général de l'Inspection  
Aux associations de parents

<b><u>Circulaire</u></b>	<b>Informative</b>	<b>Administrative</b>	<b>Projet</b>
<b><u>Emetteur</u></b>	Ministre de l'Enseignement Obligatoire Marie-Dominique Simonet		
<b><u>Contact</u></b>	Cabinet de la Ministre de l'Enseignement Obligatoire Léon PAULUS- Tél. 02/8017894 - <a href="mailto:leon.paulus@gov.cfwb.be">leon.paulus@gov.cfwb.be</a>		
<b><u>Document renvoyer</u></b>	à Bulletin d'inscription		
<b><u>Date limite d'envoi</u></b>	25 février 2011		

**Renvoi (s) :**

**Nombre de pages :** 1 - **annexes :** 2

**Mots clés :** langues germaniques – tournoi d'expression – One man Show – Sketch academy – concours – langues modernes – 3<sup>ème</sup> degré de l'enseignement secondaire

## CIRCULAIRE

### A l'attention de Mesdames et Messieurs les Professeurs de langues germaniques de 5<sup>ème</sup> ET 6<sup>ème</sup> SECONDAIRE

Madame,  
Monsieur,

Dans le but de stimuler l'utilisation créative et orale des langues modernes dans le 3<sup>ème</sup> degré de l'enseignement secondaire, un **Tournoi d'expression orale « ONE MAN SHOW »** est organisé le **samedi 2 avril 2011** aux Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix à **Namur**.

Ce concours s'inscrit dans l'esprit du décret Missions du 24 juillet 1997 qui insiste sur l'intérêt de connaître des langues autres que le français et, principalement, de communiquer dans ces langues. En conséquence, la participation de vos élèves à ce challenge ne saurait être que bénéfique pour leur apprentissage et ainsi contribuer à donner encore davantage sens à votre enseignement.

L'objectif premier de ce événement est d'inviter un maximum de jeunes à oser, même imparfaitement, prendre la parole en **public** dans une langue étrangère dans un contexte le plus naturel possible c'est-à-dire par le biais, non pas d'une élocution, mais d'un **spectacle personnel** de quelques minutes (3 à 4). Il s'agit de divertir, étonner, convaincre, émouvoir ou encore intriguer son public en interprétant un texte de sa composition de n'importe quelle nature. Les candidats pourront évidemment être aidés par leur professeur lors de la préparation.

Vous trouverez en annexe le règlement du concours ainsi qu'un bulletin d'inscription.

De nombreux prix (stages linguistiques, livres, abonnements à des revues, etc...) récompenseront les lauréats. Le premier prix consiste en un séjour d'une quinzaine de jours dans le pays de la langue cible.

Il s'agit de la 6<sup>ème</sup> édition de ce tournoi organisé tous les deux ans, en alternance avec son homologue « SKETCH ACADEMY » qui s'adresse aux élèves du premier degré de l'enseignement secondaire. La prochaine édition de « SKETCH ACADEMY » se déroulera en 2012.

Je vous souhaite bonne réception de la présente circulaire et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.



**Marie-Dominique SIMONET**  
Ministre de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale.

Annexes : Règlement du tournoi et bulletin d'inscription.

## Règlement du tournoi

- Les candidats doivent suivre les cours en 5<sup>e</sup> ou 6<sup>e</sup> année de l'enseignement secondaire (général, technique ou professionnel) dans un établissement de n'importe quel réseau situé en province de Namur ou de Luxembourg.
- Ils présenteront un **mini-spectacle** original de n'importe quelle nature visant à capter l'attention du public. Ils le feront vivre devant un public dans le but de produire une ou des émotions. **Il ne s'agira donc en aucun cas d'une élocution.**
- **Ils auront la possibilité de se déguiser et de se munir de l'un ou l'autre accessoire mais ne pourront compter sur le soutien d'aucune autre personne sur scène.**
- **Un lecteur CD/cassettes sera à leur disposition (bruitages...). Cet appareil devra cependant être manipulé par une personne choisie par le participant (professeur, condisciple...).**
- **Ils ne disposeront pas du texte lors de leur présentation.**
- **Ils pourront déposer leur texte ou leur aide-mémoire sur une chaise prévue à cet effet et n'y recourront qu'en cas d'extrême nécessité (long trou de mémoire). Ils auront conscience que tout recours à ce texte diminuera la qualité de leur spectacle.**
- Les candidats s'engagent sur l'honneur à ne pas concourir dans leur langue maternelle.
- La durée de leur spectacle se situera entre 3 et 4 minutes.
- Le nom de leur école sera tenu secret pendant la durée du concours. Il ne sera mentionné que lors de la proclamation.
- L'ordre de passage des candidats sera tiré au sort. Les candidats veilleront à être disponibles toute la journée.
- Le jury sera surtout attentif à l'originalité du texte et de la présentation, à la présence en scène et à la maîtrise de la langue.
- **La clôture des inscriptions est fixée au 25 février 2011.**
- Pour s'inscrire, les candidats feront parvenir la fiche ci-jointe (par poste ou par e.mail) à Norbert Jacquinet, 18, rue des Mimosas, 5020 Vedrin (tel: 081/21.56.17, e.mail: norbert.jacquinet@fundp.ac.be).
- Nous n'accepterons plus d'inscriptions au-delà d'un total de 70. **Dans tous les cas, la priorité sera accordée aux premiers inscrits.**
- Les candidats seront contactés personnellement dans le courant du mois de février pour recevoir les derniers détails pratiques.

Nous espérons de tout cœur que vous soutiendrez notre initiative et nous sommes à votre disposition pour de plus amples renseignements.

Si vous désirez davantage d'informations, n'hésitez pas à contacter Norbert Jacquinet, coordonnateur du projet (tel.: 081/21.56.17 ou GSM : 0497.83.17.81), ou tout autre membre de notre comité.

Le comité d'organisation,

*Luc Buchau (Rotary), Edouard de Streel (Rotary), Norbert Jacquinet (FUNDP et Conseiller pédagogique FESeC), Chantal Muller (HENam), Philippe Vause (Conseiller pédagogique FESeC), Benoît Vander Elst (Rotary), Murielle Verhaghen (inspectrice de langues germaniques DS).*

ROTARY NAMUR, ROTARY GEMBOUX, ROTARY DINANT HAUTE-MEUSE

FONDATION NOTHOMB, APAW

VILLE DE NAMUR	CENTRE D'ANIMATION EN LANGUES	LANGUES VIVANTES	FUNDP NAMUR	HENam NAMUR	Language Centre RUYSSCHAERT	CLL
-------------------	----------------------------------	---------------------	----------------	----------------	--------------------------------	-----

## **DOCUMENT D'INSCRIPTION AU TOURNOI**

---

### **Remplir un seul document par personne SVP**

**A envoyer par la poste ou par mail (en courrier attaché SVP) à :**

**Norbert Jacquinet, 18, rue des Mimosas, 5020 Vedrin (tel :081/21.56.17)**

**norbert.jacquinet@fundp.ac.be**

**Nom et prénom du candidat :**

**Adresse complète :**

**N° de téléphone :**

**Année scolaire :**

**Nom et adresse de l'école :**

**Nom du professeur de la langue choisie et si possible son e.mail:**

**Langue choisie :**